
MENTIONS LEGALES

Propriété du site

Le présent site est la propriété de John TAYLOR CORPORATE, société anonyme au capital de 31.000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg, sous le numéro B147150 dont le siège est situé : 15, Boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg.

Directeur de la publication

Monsieur Nicolas ORLOWSKI – Président de John TAYLOR Corporate

Siège social de MONDATTA SAS

426 Avenue Saint Basile – 06250 MOUGINS

Société par actions simplifiée au capital de 85.000 €

RCS de Cannes – Numéro de Siren : 791 317 142 – Code APE 6831Z

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR16 791 317 142

Références Professionnelles

Carte professionnelle : CPI 0605 2017 000 017 019

Délivrée par la chambre de commerce et de l'Industrie de Nice

Garantie Financière Gestion Immobilière de 110.000 € souscrites auprès de QBE Insurance Europe – 110 Esplanade du Général de Gaulle – Cœur Défense – Tour A – 92931 PARIS LA DEFENSE Cedex

Données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), nous vous informons que la collecte des informations, dont la saisie est obligatoire, est nécessaire au traitement de votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez l'exercer :

- soit en écrivant à John Taylor Corporate S.A. - 15, Boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg
- soit en adressant un e-mail à contact@john-taylor.com

Les informations collectées sont destinées principalement à l'usage de John Taylor. Elles nous permettent de vous proposer des prestations personnalisées et de vous informer sur nos produits et services.

Tous les documents présentés sur ce site ne sont pas contractuels. Tous les détails, les plans, les dimensions, les surfaces, les distances, etc. ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur précision n'est pas garantie. Les photographies montrent certaines vues sélectionnées des propriétés. Les détails ne sont pas exhaustifs et sont valides conformément aux «mandats de ventes» signés avec John Taylor. Les éditeurs John Taylor n'assume aucune responsabilité pour les vues ou déclarations faites dans les articles et autres contributions reproduites à partir de toute autre source.

Médiateur de la consommation

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L611-1 et suivants du code de la consommation :

Association MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena, Bât A, CS 25222, 44505 LA BAULE CEDEX.

Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>

Prospection commerciale par téléphone

MONDATTA SAS a la possibilité de contacter par téléphone pour proposer des offres sur des produits ou services. Si le client ne souhaite pas être sollicité, il a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique accessible sur le site www.bloctel.gouv.fr

Mandat

DÉCRET N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLE 72

« Le titulaire de la carte professionnelle portant la mention - Transactions sur immeubles et fonds de commerce - ne peut négocier ou s'engager à l'occasion d'opérations spécifiées à l'article 1er (alinéas 1 à 5) de la loi susvisée du 2 janvier 1970 sans détenir un mandat écrit préalablement délivré à cet effet par l'une des parties »

Hébergement

OVH SAS

2 Rue Kellermann – 59100 ROUBAIX

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille.

Siren 537 407 926